



Ligue Patriotique des Françaises

VENEZ A LUI

Les événements sensationnels qui se pressent sous notre ciel et sur toute la surface de l'Europe nous réservent-ils des surprises ou des angoisses, des espérances ou des joies ? Dieu seul le sait, car bien osé serait l'homme qui se vanterait de présager l'avenir, à une heure où l'on sent souffler pareille tempête sur le monde.

Ici, les trônes s'écroulent, et sur un sol en révolution l'anarchie s'installe. Alors, l'autorité est vite abolie, l'armée reste sans chefs puisque les soldats commandent, le droit de propriété est violé, et la terre est promise à des ivrognes et à des voleurs — jusqu'au jour où le pouvoir tombant aux mains des déicides, un peuple immense entendra vite retentir la parole qui tue les nations. « Il n'y a plus ni Dieu ni maître ».

Là, ce ne sont plus les trônes qui chancelent, c'est une nation qui depuis qu'elle a renié sa vocation, ses traditions et sa foi, voit monter et monter toujours le flot de boue dévastateur. Il a pris toutes les formes humaines, puisqu'on n'entend plus parler que de traîtres et de vendus, trafiquants, blasphémateurs, mangeurs de curés — toute une bande de gens qui sont ou propres à rien, ou propres à tout faire — jusqu'à assassiner avec un X... ou avec un Y...

Ailleurs c'est un peuple oublieux de l'honneur que le Christ lui a fait en lui confiant la garde de cette Église catholique, apostolique et romaine à laquelle son divin fondateur a promis que l'enfer ne prévaudrait pas contre elle ; un peuple oublieux de cette autre parole du Christ à Pierre chef des apôtres : « qui vous méprise me méprise ».

Seul au milieu de ce chaos des hommes et des choses le roi d'Angleterre en appelle

à Dieu. Il n'a pas voulu donner une leçon, mais il a donné un exemple. Ce prince a compris l'impérieux devoir pour un chef d'État d'en appeler à Celui de qui relèvent les empires, et qui tient en ses mains puissantes le ciel et la terre, le sort des peuples, et sans qui on ne peut rien, il dit notamment :

« Nous ne pourrons remporter la victoire qu'à une double condition, nous devons avoir le souvenir constant de la responsabilité qui pèse sur nous, et, dans un esprit de respectueuse obéissance, nous devons demander à Dieu, Tout-Puissant, de bénir nos efforts. Avec des cœurs pleins de gratitude pour la Providence, qui, nous servant de guide, nous a jusqu'à ce jour conduits vers notre but, cherchons à obtenir la lumière pour notre intelligence, et un redoublement de courage dans l'accomplissement des sacrifices que nous pouvons encore avoir à faire avant l'achèvement de notre tâche.

A ces causes, par les présentes, je décide que le 6 janvier, premier dimanche de l'année, sera expressément considéré comme un jour spécial de prière et d'actions de grâces dans toutes les églises de toutes mes possessions, et j'ordonne la lecture de cette proclamation durant ces cérémonies religieuses célébrées en ce jour.

Georges V pense que la Patrie est un bien sacré qu'il faut aimer jusqu'à en mourir, mais ce sacrifice implique nécessairement l'im mortelle récompense.

Il rappelle à son armée et à son peuple que Dieu doit être hautement invoqué dans la nation, parce qu'il donne aux soldats le courage de mourir, et à ceux qui restent le courage de vivre.

Qui, épouses, mères, enfants, êtres désolés dont on entend les sanglots, d'un bout à l'autre du pays, n'avez donc plus de respect humain, et prenez donc le droit de pleurer et de prier, affirmez donc votre foi et

faites savoir à qui de droit que vous croyez en Celui qui est la Résurrection et la Vie.

C'est quand l'horizon est si chargé de nuages, et de nuages qui sont couleur de sang, que l'homme a besoin d'écouter le poète qui disait au jour de ses belles inspirations :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure ;
Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit ;
Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit ;
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

Oui, c'est parce qu'Il demeure que les nations qui passent ont besoin de Lui... pour rester.

OCT. CHAMBON.

Gens infâmes

On a fini par coffrer Bolo Pacha, auquel la « Deutsche-Bank » avait fourni dix millions. Avec Almereyda, Duval, Marion, Landau, Goldsky, Turmel, Leymarie, Paix Seailles et Mathieu, cela commence à faire une jolie collection.

Tout ce vilain monde d'espions, d'escarpes, de traîtres, qui trafiquait de l'honneur français et vendait, contre argent allemand, l'existence de nos valeureux soldats, a pu, pendant trois ans, exercer son criminel métier, sans qu'on ait songé à le déranger.

Rumeurs infâmes

Qui jetait la panique dans nos villes et dans nos campagnes où les racontars les plus fantastiques trouvaient créance ?

Qui racontait jusque dans les villages les plus reculés, que les bourgeois dont les fils tombaient par milliers devant l'ennemi, soutenaient cet ennemi de leur or ?

Qui, pour diviser la nation, répandait ces bruits infâmes où l'on accusait les prêtres, succombant par centaines sur le front, d'avoir voulu la guerre ?

F.P
147

Quelle agence occulte, puissante, glissait dans les trains, dans les cafés, dans les restaurants, ces agents de démoralisation pour lesquels les comités secrets de la Chambre n'avaient pas de mystère, et qui, après chaque combat, révélaient les chiffres exagérés de nos pertes ?

Comment, surtout, tandis qu'on censurait inexorablement les journaux patriotes, laissait-on la presse défaitiste, soudoyée par l'Allemagne, pénétrer par ballots jusque dans nos tranchées où on la retrouve encore ?

Responsables infâmes

Car ce n'est pas tout d'arrêter maintenant les coupables, il faut aller jusqu'au bout, jusqu'aux responsables, jusqu'à ceux qui, du haut de leur pouvoir, ont toléré, cette bande

C'est là où apparaît toute l'ampleur du crime et ce qui appelle l'impitoyable châtement de la justice.

Elle a commencé son œuvre, nul n'admettra qu'elle s'arrête, dans cette nation qui a donné sans compter le sang de ses enfants, mais ne saurait admettre qu'ils tombent victimes de vendus et de traîtres.

Notre part de responsabilité dans l'épreuve actuelle

XI

Sage et prévoyante autant que aimante, la Sainte Église juge qu'il est temps de vous offrir son concours dans l'instruction religieuse de vos chers petits. A sept ans, ils vont bénéficier du catéchisme fait par M. le curé ou par son vicaire : Première discipline, première exactitude qui lui seront imposées du dehors. Que nos ligueuses en soient respectueuses, que leurs enfants y soient les plus assidus, les plus instruits ; que, grâce à vous, n'ayant plus les difficultés d'apprendre le signe de la croix, les prières et les grandes vérités élémentaires, ils y servent d'aide au prêtre, de moniteurs pour les petits camarades moins favorisés qu'eux !

Pendant ce temps de guerre et de mobilisation du clergé, beaucoup de bonnes

chrétiennes secondent ou remplacent les prêtres absents ou trop surchargés. Combien l'exemple de la régularité que vous mettez à leur envoyer vos enfants leur sera d'une aide puissante pour leur tâche souvent épineuse et ingrate ! Vous vouliez un apostolat facile et fructueux, chères ligueuses ? En voici un à votre portée : votre enfant bien propre, passant dans les rues joyeusement, avec sa décoration de « premier » au petit catéchisme, aussitôt que la cloche résonne, fera réfléchir les pauvres femmes envahies, submergées par leurs occupations matérielles et qui, sans cet exemple, laisseraient si longtemps leurs petits sans baptême, sans prière, sans l'ombre d'instruction religieuse. De même que les démons accourent là où retentit le blasphème afin d'y pêcher en eau trouble de nouvelles offenses contre Dieu, de même les anges invisibles suivent les traces de leurs petits frères de la terre pour y jeter des semences qui germeront plus tard en fruits de vie. Oh ! si nous avions la foi ! si nous connaissions le retentissement du moindre acte surnaturel, c'est à chaque instant que nous en jetterions quelques-uns dans le plateau contrebalançant la justice de Dieu et attirant sa miséricorde !

Cependant, parmi ces actes, il en est un sur lequel j'attire particulièrement votre attention : c'est celui de la première confession de votre enfant. Que nulle mère, si pressée qu'elle soit, ne laisse à d'autres le soin de descendre au fond de la conscience infantine, d'en faire apparaître tout ce qui a été empreint des funestes tendances au mal, tout ce qui a été contradiction à ses ordres et aux conseils du catéchisme. Qu'elle habitue ce petit étourneau à réfléchir, à prononcer en juge contre lui-même.

Si souvent les mères se plaignent des enfants légers et incorrigibles ! Et moi de leur répondre : « Voyons, le moyen le plus efficace de les rendre attentifs à leur propre conduite et de la réformer, vous en êtes vous servies ? Une première fois d'abord, avec tout le sérieux que méritait une telle action, ensuite chaque mois, avez-vous exercé votre enfant à prononcer contre sa dissipation, sa paresse, sa gourmandise, son égoïsme, contre sa vanité et les moindres défauts que vous constatez en lui, un verdict ferme comme la vérité : cela, c'est le mal qui en grossissant ferait le malheur des miens et ma perte ! C'est le mal, il faut le dénoncer au prêtre. Il faut le couper souvent, mieux encore, il faut l'extirper jusqu'à la racine. Il faut le rem-

placer par ce que le bon Jésus et ma mère désirent, par ma bonne tenue, mon courage au travail, ma générosité avec les autres. Me voilà un petit homme, ou bien une grande fille de 6 ou 7 ans. J'ai maintenant une tâche dans la vie. Ma tâche est de me corriger, de devenir bon, pieux, serviable comme maman. »

Ces paroles ne seront peut-être pas prononcées, mais toutes ces réflexions naissent dans l'âme bien préparée à la confession. Que ne comprenez-vous qu'en éclairant ainsi votre enfant, vous fixez dans le bien et baignez dans la vraie lumière sa vie d'ici-bas et assurez le bonheur de l'autre ?

Au lieu de cela, que vois je ? Autour d'un confessionnal, une bande de petits se disputent à qui passera le premier, parlent et rient, comme s'il s'agissait d'un passe-temps et sautent sur le portail de l'église après avoir expédié leur courte pénitence. Alors, je me reporte avec un élan de reconnaissance vers la sainte femme qui, ayant mis douze enfants au monde, en ayant toujours un à allaiter, trouvait le temps de nous conduire jusqu'à la porte du tribunal où elle nous avait appris à nous condamner nous-mêmes, nous ressassait à la sortie, répétait avec ferveur avec nous la prière ordonnée par le prêtre, et, nous menant devant un crucifix, nous disait : « Chaque faute Lui a enfoncé une épine ou La frappé d'un coup plus ou moins douloureux. Nous verrons si tu auras le triste courage de recommencer ! »

Pourquoi ne pas imiter cet exemple ? Pourquoi ne pas prendre à pleines mains et utiliser avec vigilance les trésors de sagesse renfermés dans les conseils, les préceptes et les sacrements de cette Mère incomparable dans sa science et dans son amour qu'est la Sainte Église ? Tout ce qu'elle commande est aussi simple que salutaire. Comparez ses exigences avec celles du monde, de la toilette, des relations de société. Combien tout cela vous donne plus de peine ! Et sur terre, aucune autorité ne peut l'égaliser pour affermir et rectifier la volonté de votre enfant.

GONZAGUE DE J.

AU DRAPPEAU

Salut, Drapeau, chose sacrée !
La Victoire dort dans tes plis,
La gloire des temps accomplis
Ruisselle en ta frange nacrée.

Lambeau sanglant, noble et vainqueur,
Relique sublime et touchante
Que le vivant vénère et chante,
Que le mourant tient sur son cœur !

Salut, Drapeau, pour qui l'on tue,
Salut, Drapeau, pour qui l'on meurt...
J'entends au loin l'ère clameur
De la horde enfin abattue !

Ton orgueil efface les pleurs,
Ta splendeur venge la souffrance ;
Eclatant Drapeau de la France,
Je tends mes bras vers tes couleurs !

Image terrible et chérie,
Tu palpites, fière... et plus d'un
Murmure, émerveillé : « Verdun... »
Salut, Drapeau, salut... Patrie !

BARONNE DE BAYE.

Paroles épiscopales

D'une Lettre pastorale adressée par S. Em. le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la quatrième année de guerre, nous extrayons le passage suivant :

« Le devoir, Nos Très Chers Frères, consiste pour nous à ne pas céder à la lassitude et au découragement, et à ne pas reculer devant les nouveaux sacrifices qui nous attendent peut-être encore avant le triomphe complet de notre juste cause. C'est bien pour le droit et la justice que les chers nôtres ont combattu. Voudrions-nous, à l'heure même où la puissance de nos ennemis semble faiblir, rendre vain le sang si généreusement versé et, par un fléchissement regrettable, annihiler les fruits de trois années d'une résistance héroïque ? La guerre est un mal affreux et nous demandons de tout notre cœur à Dieu de l'éloigner à jamais de nous. Le triomphe de l'orgueil, du parjure et de la cruauté serait un mal pire encore et, pour l'empêcher, nous devons être prêts à tout souffrir. Dieu aidant, c'est à la cause de la justice et du droit qu'appartiendra définitivement la victoire. Les peuples qui défendent leur indépendance et leurs libertés auront raison de leurs puissants ennemis. La justice internationale sera assurée, sinon pour toujours, hélas ! nous n'osons l'espérer, tant est grande la malice humaine, au moins pour de nombreuses années. Son règne aura d'autant plus de chances de durée qu'il reposera sur des bases plus solides. Or, la source et le vrai fondement

du droit et de la justice, c'est Dieu. C'est Lui qui leur donne leur force, leur caractère obligatoire, leurs principes invariables. Sans doute, la conscience révèle plus ou moins clairement à chacun de nous les prescriptions de la loi morale, mais ce n'est pas elle qui la fait naître. L'homme ne peut imposer à l'homme sa volonté.

S'il en est ainsi, Nos Très Chers Frères, nous serait-il défendu de croire et d'espérer que ceux auxquels incombera le redoutable honneur d'asseoir la paix future sur la justice et le droit ne manqueront pas d'inviter à présider leur assemblée le représentant de Dieu sur la terre, le gardien de la morale et du droit ?

Nous avons été heureux d'entendre plusieurs fois, en ces derniers temps surtout, nos hommes d'État et les chefs des nations alliées proclamer hautement que si nous avons pris les armes, si nous consentons de si douloureux sacrifices, c'est pour assurer le triomphe de la justice internationale. N'est-ce pas, en effet, pour ce motif que des peuples pacifiques et chevaleresques, non moins que puissants, se sont ralliés à notre cause ? Que nous remontions à l'origine de la guerre, que nous en suivions le développement, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître le bien-fondé de cette affirmation. Voilà une pensée qui est bien de nature à nous consoler au milieu des tristesses de l'heure présente et à nous faire envisager l'avenir avec plus de confiance. Car, quand on aime et que l'on défend la justice sur un point, on n'est pas éloigné d'aimer et de défendre la justice tout court. Le respect du droit des peuples ne va pas sans le respect de tous les droits : droits de Dieu, droits de l'Eglise, droits des consciences.

Dieu, Nos Très Chers Frères, est notre Créateur et notre souverain Maître. Nous sommes sous sa dépendance absolue. Il nous a imposé sa loi sainte et il y a pour les sociétés comme pour les individus obligation de le servir, sans qu'aucune autorité humaine puisse mettre la moindre entrave à l'exercice de ce devoir.

Mais Dieu a envoyé son Fils unique sur la terre. Le Verbe s'est incarné. Il a prêché son Evangile, il nous a rachetés par son sang, il a fondé son Eglise, il a dit aux Apôtres et à leurs successeurs : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez, enseignez... qui vous écoute m'écoute. » L'Eglise a donc un droit absolu et indépendant d'instruire les âmes, de les sanctifier, de les conduire à leur fin surnaturelle. Personne au monde ne pour-

rait, sans commettre une injustice, s'opposer à sa mission.

CHRONIQUE DU JURA

L'association jurassienne d'aide aux veuves et orphelins de la guerre vient de perdre une de ses dévouées trésorières, M^{me} la comtesse de Chamberet est morte toute jeune encore, presque subitement, elle laisse d'universels regrets car elle était bonne, charitable et pleine de dévouement, les ligueuses, les veuves et les orphelins auront tous une prière pour cette femme de bien : c'est une dette de reconnaissance.

Le 8 novembre, le comité de Poligny a fait célébrer dans l'église paroissiale un service solennel pour les soldats polinois morts pour la France. Un tableau d'honneur a été offert par la Ligue et les noms des soldats y sont inscrits, un tronc destiné à recevoir les offrandes est placé auprès et chaque semaine plusieurs messes sont dites pour le repos de leurs âmes. Du 25 au 29 novembre, une retraite sera prêchée par M. l'abbé Gressieu pour les ligueuses qui y puiseront un encouragement pour leur zèle.

La pétition en faveur de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège a reçu le meilleur accueil ; plus de 1.000 signatures ont été recueillies dans Poligny et les communes voisines. Mgr Baudrillart a bien voulu féliciter le comité et sa dévouée secrétaire.

Les découvertes d'un ancien Ministre

Sous ce titre, l'excellent journal le *Petit Patriote* publiait, il y a quelques semaines, un article bien instructif dont nous donnons un extrait :

M. Herriot a prononcé au Congrès Minier un singulier discours.

C'est la confession d'un ancien ministre, arrivé plein de zèle et d'illusions à la table du Conseil et que trois mois de heurts avec ses bureaux et de palabres avec les commissions parlementaires ont fixé sur l'anarchie des sphères dirigeantes.

Ses conclusions se résument en ceci :

Avec le parlementarisme tel que nous le pratiquons, aucun travail utile ne peut être effectué, aucune autorité ne peut s'exercer pour le bien et toutes les puissances de destruction sont développées au maximum de rendement.

FOP 147

Les bonnes volontés incontestables du Parlement aboutiraient-elles à des décisions pratiques et régénératrices, qu'elles se heurteraient dans les bureaux des ministères à une telle routine, à une tyrannie anonyme si incoercible, à un si mauvais esprit et à de telles méthodes, qu'aucune mesure indispensable au salut du public ne pourra jamais être appliquée.

Toutes les initiatives privées qui ont fait des merveilles pendant la guerre et en auraient fait de plus surprenantes encore sous un régime de liberté, sont paralysées et contrariées par la bureaucratie la plus tracassière et la moins adaptée de l'Europe.

Si nos usines de guerre et si le foyer ouvrier manquent de feu aujourd'hui pour fabriquer les obus ou pour faire bouillir la marmite, c'est parce que systématiquement, depuis dix ans, le Parlement, sur les injonctions formelles du groupe socialiste parlementaire, a refusé les centaines de concessions minières en instance depuis cette époque.

Cela coûte depuis la guerre quelques 4 milliards par an versés à l'étranger : d'où surcharge d'un milliard d'impôts nouveaux après la guerre. Ce sera, en outre, une infériorité terrible pour l'industrie française privée d'un combustible et de minerais qui abondent sur son sol et qu'elle continuera pourtant à aller chercher à l'étranger en se ruinant et en nous ruinant.

M. Herriot nous révèle enfin que, malgré notre pressant besoin de minerais et de charbon, le groupe socialiste parlementaire s'est opposé, ces derniers mois encore, à la délivrance de concessions même provisoires qui nous donneraient, en attendant, du fer pour nos canons et du charbon pour le foyer du travailleur.

On reste confondu devant tant d'inconscience et on comprend les désillusions d'un homme qui croyait trouver autour de lui dans les ministères et au Parlement d'autres hommes s'associant de tout cœur à sa volonté de sauver le pays coûte que coûte et d'alléger ses souffrances à tout prix.

Au lieu de cela, il n'a rencontré que des esprits bornés et mesquins d'une part, et, d'autre part, des politiciens dont les préoccupations de parti et les combinaisons de couloir et d'antichambre n'ont pas cédé devant le péril national. Il les a quittés écœuré et indigné. Et il ne s'en cache pas. Cette franchise est encore une façon de servir loyalement la chose publique.

H. DELCOURT.

Les Amis de M. Malvy

En attendant qu'il soit lui-même inculpé, M. Malvy n'a pas de chance avec ses amis, les uns trahissent, les autres se font coffrer pour attentats aux mœurs, qui ne se souvient des conférences contre l'existence de Dieu que le trop fameux Sébastien Faure promenait dans toute la France à grands renforts de publicité et malheureusement avec la complaisance des pouvoirs publics. Au début de la guerre, ce triste personnage ouvrit une maison d'éducation pour les enfants des mobilisés où filles et garçons étaient élevés ensemble dans une lamentable promiscuité. C'était la porcherie de Cempuis de navrante mémoire reconstituée près de Rambouillet.

Les autorités qui font à nos écoles libres de telles difficultés, laissèrent ouvrir cette maison sans demander aucun diplôme au directeur Sébastien Faure qui n'en avait aucun, de plus M. Malvy lui versa d'énormes subventions et M. Mesureur, un autre franc-maçon, directeur de l'Assistance publique, lui attribua sur les fonds de son administration 16.500 francs par an, cela doit aider une école à vivre. Aujourd'hui, Sébastien Faure est en prison, la maison fermée. Que doivent penser nos pauvres soldats qui se battent, des gens auxquels pendant ce temps on confie leurs enfants.

Un gamin de Belleville donne à nos gouvernants une leçon de logique et de droiture ; passant devant une librairie qui ose encore mettre en montre les brochures anticléricales du citoyen Sébastien Faure « Il n'y a pas de Dieu », « Les crimes de Dieu » il entre dans la boutique et dit :

« Bonjour, Madame. Vous dites su' vot' liv' qu'il y a pas de Dieu, et vous disez encore, les crimes de Dieu ;

« Si Dieu existe pas, y a pas pu faire des crimes. Au revoir, Madame ! »

RECETTES & CONSEILS

Maquereaux à la Marseillaise

Voici une excellente recette qui évitera la dépense de beurre des maquereaux maffrés d'hôtel.

Videz et essuyez les maquereaux. Coupez-les en tronçons sans mettre les têtes (on coupe les petits en trois, les moyens en quatre, les gros en cinq). Mettez les tronçons dans une poêle avec deux cuillerées d'huile d'olive et faites revenir à feu doux ; salez et poivrez. D'un autre côté, vous aurez

fait cuire des oignons que vous passerez en purée.

Ajoutez à cette purée trois cuillerées de sauce tomate de votre réserve. Ajoutez du persil haché, sel et poivre — et à volonté, une petite gousse d'ail râpée. Versez cette sauce dans la poêle sur les maquereaux et laissez mijoter pendant dix minutes. Au moment de servir, ajoutez une demi-cuillerée à bouche de vinaigre ; remuez la poêle pour bien mélanger. Dressez les rondelles de maquereau au centre du plat et couvrez-les de votre sauce.

La « figuette »

Mettez dans un petit récipient, un petit tonnelet si on en a un, un kilo de figues sèches. Ajouter quelques grains de genièvre, remplir de 10 litres d'eau. Laisser macérer le tout pendant une semaine. Au bout de ce temps, mettre en bouteilles et ficeler le bouchon, ou, mieux, mettre dans des bouteilles à bière à fermeture automatique. On consomme la boisson au bout de quatre ou cinq jours.

Cette boisson, qui doit être consommée aussitôt, ne demande ni sucre (les figues étant sucrées), ni aucun acide. Elle revient en ce moment à 0 fr. 40 le litre.

Pour économiser le charbon

Alors que les moyens de cuire les aliments se font si coûteux et si rares, on peut rappeler utilement qu'une lampe à pétrole, munie de son verre, peut fort bien remplacer un réchaud. Pour faire un thé, un chocolat, du café, on met l'eau en une casserole mince que l'on installe à un cu deux centimètres au-dessus du verre de la lampe. Comme support, il suffit d'avoir deux planchettes d'une hauteur convenable et que l'on fait tenir ensemble, de façon à former un angle d'environ 45 degrés. A la partie supérieure, deux gros fils de fer réuniront et maintiendront les deux parties de ce petit paravent, tout en servant à supporter les casseroles. En cinq ou six minutes, on se fait un déjeuner sans avoir à allumer d'autre feu que sa lampe.

La grippe

Prenez la préparation suivante, en trois cachets, au commencement des trois repas de la journée : Bromhydrate de quinine, 10 centigrammes, phénacétine, 25 centigrammes. Voilà pour combattre la fièvre. Si la toux persiste, employez la formule qui suit et que votre pharmacien vous préparera :

Teinture d'aconit, 20 gouttes ; bromure de sodium, 2 gouttes ; sirop de codéine, 30 grammes ; eau de laurier-cerise, 5 grammes ; eau de tilleul, 85 grammes. (Une cuillerée à café toutes les heures à d'assez grandes distances des repas).

Le Gérant : A. MEUNIER

Dijon, Imp. Darantière